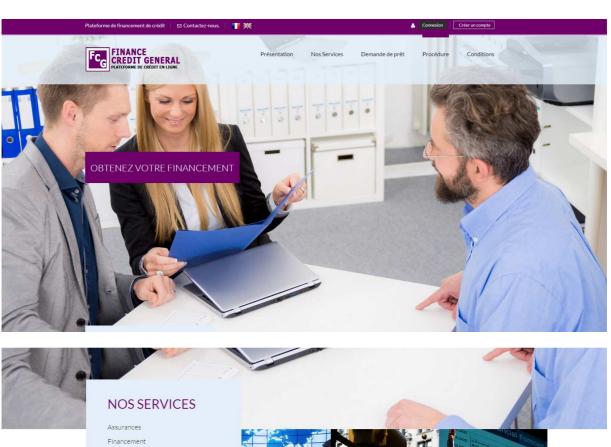
La page accueil du site www.financecreditgeneral.com au 14/09/2017 :





# CONDITIONS À REMPLIR POUR OBTENIR UN CRÉDIT SUR FINANCE CRÉDIT GÉNÉRAL

- \* Être âgée d'au moins 18 ans.
- \* Être de bonne moralité quitte à honorer un engagement.
- \* Avoir une source de revenu mensuel minimum de 500€.
- \* Un prêt octroyé non remboursé dans les délais du contrat entraîne des poursuites judiciaires accompagnées de la publication de votre carte d'identité sur toutes les chaînes qui sont affichées a notre agence. Le délai de virement est de 48 heures au plus.

#### Documents à fournir

- \* Pièces d'identités scannées recto-verso.
- \* Copie d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).
- \* Dernière facture électricité ou tout autre document équivalent pouvant justifier votre adresse.
- \* Dernier bulletin de salaire ou tout autre document pouvant justifier votre revenu mensuel

### Taux d'intérêt.

TEG annuel variant de 2% à 6% en fonction du montant demandé et de la durée de remboursement, pas de frais de dossier.

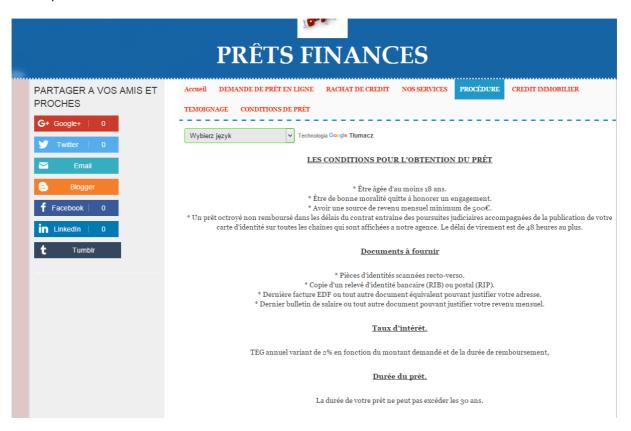
### Durée du prêt.

La durée de votre prêt ne peut pas excéder les 30 ans.

# Début des prélèvements mensuels.

Ils débutent entre 60 (2 mois) et 90 (3 mois) jours à compter du jour ou l'emprunteur reçoit le montant intégral de son prêt.

# Le site prêts-finances.com



Le site rapide-fiable.com







# Conditions à remplir pour obtenir un crédit sur RAPIDE-FIABLE

- \* Étre âgée d'au moins 18 ans.
  \* Étre de bonne moralité quitte à honorer un engagement.
  \* Avoir une source de revenu mensuel minimum de 500€.
  \* Un prêt octroyé non remboursé dans les délais du contrat entraîne des poursuites judiciaires accompagnées de la publication de votre carte d'identité sur toutes les chaînes qui sont affichées a notre agence. Le délai de virement est de 48 heures au plus.

# Documents à fournir

- \* Pièces d'identités scannées recto-verso.

  \* Copie d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

  \* Dernière facture EDF ou tout autre document équivalent pouvant justifier votre adresse.

  \* Dernier bulletin de salaire ou tout autre document pouvant justifier votre revenu mensuel.

TEG annuel variant de 2% à 6% en fonction du montant demandé et de la durée de remboursement, pas de frais de dossier.

## Durée du prêt.

La durée de votre prêt ne peut pas excéder les 30 ans.

# Début des prélèvements mensuels.

Ils débutent entre 60 (2 mois) et 90 (3 mois) jours à compter du jour ou l'emprunteur reçoit le montant intégral de son prêt.